

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 18 septembre 2015

Membres présents : Mr Philippe PETIT, Mr Vincent CROUZIER, Mr Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Marielle SAVROT, Mr Jacques LOURY, Mme Séverine BIONDI, Mr Ludovic GRAINCOURT, Mr Didier SIMONNET, Mme Marie-José TROUSSEL, Mme Julie VERNOCHET.

Membres absents : Mme Valérie RENOT, Mr Jean-Marie GARDIEN, Mme Émilie COLAS

Pouvoir : Mr Michel D'ELIA pour Philippe PETIT,

M. Vincent CROUZIER est nommé secrétaire de séance

### 1) Convention entre la commune et M. et Mme MOREAU

Suite aux inondations de novembre 2014, la commune souhaite disposer d'une parcelle de terrain pour réaliser, sur une longueur de 120 m et d'une largeur de 8 mètres, une noue et un merlon qui auront pour fonction, outre de faciliter l'assèchement de la parcelle ZA0071 et d'éviter l'inondation des habitations qui bordent cette parcelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette convention.

### 2) Marché du Clos

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 2 septembre et la commission d'appel d'offres le 9 septembre. 5 candidatures ont été posées.

La Commission d'appel d'offres a décidé de retenir la société Roger Martin pour un montant de 20995,70 euros HT.

Pour l'instant, aucune subvention n'a été acceptée. Le Conseil Municipal demande à M. le Maire de relancer le Conseil Départemental pour pouvoir toucher une subvention des amendes de police.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et d'attribuer le Marché à la société Roger Martin.

### 3) Modification de la Taxe d'aménagement

Suite à une rencontre avec la DDT, M. le Maire propose de modifier la Taxe d'Aménagement. Celle-ci reste à 3,5 % mais il est proposé d'exonérer de la part communale de cette taxe les abris ou chalets en bois uniquement d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve cette modification et l'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pour ce type d'équipement.

### 4) Travaux SUM

Les travaux extérieurs de salle des fêtes coté garderie devaient être confiés à M. BONNEFOY auto-entrepreneur de la commune. Malheureusement, suite à des soucis de santé, il ne pourra pas les effectuer. Ils seront donc confiés à l'entreprise VIONNET pour 4020 euros HT.

## 5) Entretiens professionnels

Le Maire doit effectuer avant le 31 décembre 2015 des entretiens professionnels aux différents agents communaux : Claudie GESTIN, Céline ALEXANDRE, Gilles RENARD et Alexandra CORNIER. Il faut pour cela déterminer les critères d'appréciation qui seront utilisés pour chacun. Ce point sera revu après proposition de critères d'évaluation pertinents.

## 6) Ruisseau des Carences

Les travaux ont été effectués par l'entreprise MAGNIN pour un investissement de 1968 euros. Le remboursement du SITNA sera de 350 euros. Il faut néanmoins bien vérifier que le SITNA nous demande le remboursement HT et non TTC.

La partie entretien en fonctionnement est de 2880 euros TTC et sera prise en charge intégralement par la commune.

Un courrier sera envoyé prochainement pour rappeler leurs devoirs aux riverains.

## 7) Divers

- ✓ Rappel des dates d'élections régionales : 6 et 13 décembre 2015.
- ✓ Envoi du 1<sup>er</sup> rapport de PCS par l'EPTB. Les membres du Conseil sont invités à en prendre connaissance.
- ✓ Effectifs des écoles sur Collonges : 27 en CP (11 de Collonges, 6 de Longeault, 6 de Beire, 1 de Premières, 1 extérieur), 25 en CE1 (17 de Collonges, 6 de Longeault, 3 de Beire, 1 de Premières), 19 en CE2 (12 de Collonges, 3 de Longeault, 1 de Beire, 2 de Premières, 1 extérieur).
- ✓ Le rapport de VERITAS pour le diagnostic Amiante et Plomb de l'école primaire nous parviendra semaine prochaine.
- ✓ La peinture de l'école primaire CE2 a été effectuée avant la rentrée.
- ✓ Nouveaux copieurs Kyocera reçus pour mairie et école. Le contrat avec Rex Rotary pour l'école prendra fin en mai 2016.
- ✓ Tableau Numérique en panne à réviser : devis de 393,60 euros TTC.
- ✓ L'état de catastrophe naturelle est demandé par la commune pour la sécheresse suite à la circulaire préfectorale.
- ✓ Les affouages pourront encore être assurés pour les 5 années à venir.
- ✓ La commune de Soirans nous fera don d'un camion de concassé de 0,20 pour l'entretien du chemin forestier.
- ✓ Le SICECO nous fait parvenir un virement de 197 euros au nom de la redevance 2015.
- ✓ Courrier du Conseil Départemental pour la cession de terrain route de Beire (parcelles ZA142, ZA167, ZA19) pour aménager un parking.
- ✓ Courrier du Conseil Départemental pour le chemin piéton entre Beire et Collonges (RD 116) qui demanderait de l'acquisition de terrain.
- ✓ Plan des 7 appartements collectifs du petit saussis et attribution des numéros de voirie.
- ✓ Réunion prévue le 2 octobre à 9h30 pour le lotissement du terrain Rousseau. Refus de rétrocession tant que les parcelles Moreau et Donadiou ne seront pas aménagées.
- ✓ Visite de l'assemblée nationale le 14 novembre sous réserve de participants.
- ✓ Fibre optique : convention entre ERDF et le Conseil Départemental. Travaux sur Collonges le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Les opérateurs pourront proposer des offres fin 2016. 1 poste sera vers le terrain de tennis et 1 autre à l'hermitage.
- ✓ L'attention des conseillers est attirée par l'impact de la loi NOTRe (nouvelle organisation du territoire de la république) sur l'avenir du fonctionnement de notre commune visant au futur transfert de nombreuses compétences communales au profit de regroupements de communes (communes nouvelles) ou des intercommunalités.